



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 01/07/2019

Votre annonce n°19-22228 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **93, 92**
Annonce No **19-22228**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville d'Aubervilliers, 93300, Aubervilliers, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 52 40, Courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, Code NUTS : FR106

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.aubervilliers.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.maximilien.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Mission de gestion locative et d'accompagnement social sur la structure d'hébergement temporaire située 52, rue Saint-Denis à Aubervilliers pour les années 2020 à 2023

Numéro de référence : DASHLL 04-19

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 85311000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Le présent marché a pour objet la gestion locative de la structure d'hébergement temporaire située au 52, rue Saint Denis à Aubervilliers ainsi que l'accompagnement social des usagers dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), pour les années 2020 à 2023.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 450 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 1

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Mission de gestion locative et d'accompagnement social sur la structure d'hébergement temporaire située 52, rue Saint-Denis à Aubervilliers

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 85311000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le prestataire titulaire de la MOUS doit : & #61607; accueillir des ménages sur 19 unités de logements : dont 18 T3 et 1 T1 ; & #61607; assurer la poursuite du travail engagé avec l'accompagnement des personnes présentes sur le site et des ménages, sortant d'habitat indigne, orientés lors des comités de pilotage avec les partenaires ; & #61607; être le garant de la

démarche partenariale et assurer à ce titre la communication des informations relatives à la gestion du site et l'accompagnement social auprès de l'Etat et de la ville lors des instances de concertations et lorsque cela est nécessaire au bon fonctionnement de la structure. & #61607; S'inscrire dans les objectifs de l'Agenda 21

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 450 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent marché est passé pour une période allant du 1^{er} janvier 2020 ou à défaut de sa date de notification au titulaire jusqu'au 31 décembre 2020. Il est renouvelable, par reconduction expresse, trois fois au maximum, par période successive d'un an. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2023.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Le formulaire DC1 " Lettre de candidature – Habilitation du mandataire par ses co-traitants " dûment complété, daté et signé en original ; - Le formulaire DC2 " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement " dûment complété et, le cas échéant : ou le formulaire DUME La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire (formulaire DC2, rubrique D2) ;

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : • Une déclaration indiquant les moyens humains et matériels dont le prestataire dispose pour l'exécution du marché ; • Une liste des principales références concernant des prestations similaires à l'objet du présent marché, effectuées au cours des trois dernières années ; • L'agrément au titre des activités d'ingénierie sociale, financière et technique (Article L365-3 CCH et R 365-1-2 -b du CCH) ; • L'agrément au titre des activités d'intermédiation locative et de gestion locatives sociale (L365-4 et R 365-1-3 –a du CCH).

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

10 septembre 2019 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 10 septembre 2019 - 16:01

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le présent marché est passé pour une période allant du 1^{er} janvier 2020 ou à défaut de sa date de notification au titulaire jusqu'au 31 décembre 2020. Il est renouvelable, par reconduction expresse, trois fois au maximum, par période successive d'un an. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2023.

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Montreuil (France), 7 rue Catherine Puig, (au niveau du 206 rue de Paris), 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 98

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent marché pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification. Référé précontractuel : Recours possible jusqu'à la signature du marché

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

1.e.r juillet 2019

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : 18101#0004

Classe de profil : Commune

Siret : 21930001900011

Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers * 2, rue de la commune de Paris, F-93308 Aubervilliers Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 10 septembre 2019

Objet de l'avis : Mission de gestion locative et d'accompagnement social sur la structure d'hébergement temporaire située 52, rue saint-denis à aubervilliers pour les années 2020 à 2023

Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3667616

[> Informations légales](#)